

*Madame, Monsieur,
Chères Montignéennes et chers Montignéens,*

Le 15 mars dernier, vous avez été relativement nombreux à vous déplacer pour élire votre nouvelle équipe municipale, puisque notre taux de participation a été de 7 points supérieur à la moyenne nationale. Nous vous remercions de votre engagement démocratique.

Je remercie également mes adjoints, Nathalie Forêt-Vettier, Roger Godin et Christelle Planchenault, ainsi que Nathalie Boizard, conseillère municipale déléguée aux finances, sans oublier toute l'équipe municipale, élus et personnel communal. Tous s'engagent avec dynamisme et motivation, dans une collaboration constructive pour faire vivre Montigné avec un Nouvel Elan.

Les principaux chantiers de ce début de mandat sont bien sûr la gestion de la crise sanitaire, la prise en main de l'ensemble des dossiers et la préparation du budget 2020, non voté en mars. L'ensemble du conseil municipal remercie très chaleureusement Chantal Tribondeau qui a accepté de nous apporter son savoir-faire, du temps et son aide très précieuse. Vous avez aussi constaté le lancement de la 2^{ème} tranche du lotissement du Coudray (18 parcelles) et la transformation du site de la propriété Fouquet (construction de 12 logements et malheureusement démolition du bâti existant). Les riverains seront informés de l'avancée des travaux.

Dès septembre, pour la 1^{ère} fois, notre commune s'inscrira dans le cadre de l'animation nationale des

journées du patrimoine et vous présentera une animation le dimanche 20, pour vous faire découvrir le passé des mines de Montigné et L'Huisserie, en collaboration avec l'UDAL (Union des Associations de L'Huisserie). Nous souhaitons associer toutes les forces vives de notre commune, notamment les enfants et les jeunes.

Nous tenons à faciliter et renforcer la communication entre nous et vous : le bureau municipal sera disponible sur rendez-vous le samedi matin.

Depuis de nombreuses années, vous faites preuve de dynamisme et de solidarité. Vous l'avez à nouveau montré dans cette période délicate de crise Covid-19. Nous remercions tous les professionnels et bénévoles, toutes les personnes qui ont contribué au maintien des services, à l'accompagnement des plus vulnérables et à la poursuite d'une vie montignéenne réduite, différente mais active. Espérons avec optimisme un retour à la normale, à notre qualité de vie habituelle, le plus tôt possible.

Je conclus en renouvelant mes premiers mots de Maire lors de l'installation du Conseil Municipal : **« je serai le Maire de tous et pour tous dans un village plein de vitalité et de convivialité ».**

Je vous souhaite un bel été et de bonnes vacances.

Très cordialement,
Gérard TRAVERS



au 3^{ème} rang : Aymeric Rossignol ; au 2^{ème} rang de gauche à droite : Jonathan Lebourdais, Pascal Poirier, Karine Collet, Roger Godin (2nd adjoint), Lionel Beaufort, Pascale Maraquin, Serge Brunet, Nathalie Marteau ; au 1^{er} rang : Christelle Planchenault (3^{ème} adjointe), Nathalie Forêt-Vettier (1^{ère} adjointe), Gérard Travers (maire), Christine Commère, Nathalie Boizard (déléguée). Absente sur la photo : Annie Hiland

Téléphone Mairie : 02 43 98 38 27

Ce numéro est également le numéro d'urgences.
Transfert d'appel en dehors des horaires d'ouverture de la mairie.

Mairie réouverte au public depuis le lundi 13 juillet :

- Lundi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 18h
- Mardi de 9h à 12h30
- Mercredi de 9h à 12h30
- Jeudi de 9h à 12h30
- Vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 18h
- Samedi de 9h à 12h30 (à compter du 5 septembre le secrétariat sera ouvert le samedi matin)

La Mairie sera fermée la dernière semaine d'août.

SERVICE CIVIQUE

■ Appel à candidature :

La mairie de Montigné propose une mission de service civique à partir d'octobre 2020 pour une durée de 7 mois.

Plus d'informations :

<https://www.service-civique.gouv.fr>

LES SERVICES

■ Horaires ludothèque :

10 rue des Écoles

▶ En juillet ouverture les mercredis de 15h à 18h et les samedis de 10h30 à 12h, fermée le mois d'août.

■ Horaires d'été bibliothèque :

8 rue des Écoles

▶ La bibliothèque sera ouverte en juillet et août tous les mercredis de 16h à 18h et les samedis de 11h à 12h30.

▶ Fermeture exceptionnelle le samedi 11 juillet et le samedi 15 août.

■ Horaires déchetterie de Montigné-le-Brillant :

Route d'Ahuillé - Montigné-le-Brillant

- Lundi : 14h - 17h30
- Mardi : fermé
- Mercredi : 9h30 - 12h
- Jeudi : 9h30 - 12h
- Vendredi : 14h - 17h30
- Samedi : 9h - 12h / 14h - 17h30

▶ **Particularité déchetterie :** seuls les textiles ne sont pas encore récupérés dans les déchetteries.

SECRÉTARIAT

Après un semestre d'activité à Montigné, Sandrine Maingard, qui a remplacé Chantal Tribondeau au secrétariat de mairie l'an dernier, a demandé une mise en disponibilité. Au premier trimestre 2020, Coline Judon a assuré l'intérim. Nous l'en remercions et lui souhaitons de réussir sa carrière professionnelle après ce 1^{er} poste montignéen. Depuis avril, nous avons accueilli Michelle Guiouillier. Nous lui souhaitons la bienvenue, une bonne adaptation et la même réussite dans ce nouveau poste.



Coline Judon (à droite) et Michelle Guiouillier (à gauche) entourées de Nathalie Forêt-Vettier (1^{ère} adjointe) et Gérard Travers (Maire).



Laval Agglomération

Lundi 6 juillet, le nouveau Maire de Laval, M. Florian Bercault, a été élu Président de Laval-Agglomération. Pour la gouvernance, il s'est entouré de 15 vice-présidents. J'ai décliné sa proposition de vice-présidence, considérant que notre situation locale (nouvelle équipe, nouveau secrétariat et nouvel élan !) nécessite de donner priorité à notre commune. Je serai bien évidemment membre de la Conférence des Maires.

Étant votre élu communautaire, je participerai activement aux travaux de notre instance intercommunale et vous rapporterai régulièrement les infos liées aux compétences transférées. Tous les conseillers municipaux seront d'ailleurs invités à intégrer des commissions.

Le Président a émis les souhaits de mutualisation, de respect, d'efficacité et de travail ensemble entre les 34 communes.

Les 4 axes proposés seront la relance économique, le défi environnemental et écologique, le développement équilibré des communes et la démocratisation pour rapprocher les projets des citoyens.

G. Travers, conseiller communautaire

Les commerces

- **Boulangerie et Salon de Coiffure** : seront ouverts toute la saison estivale.
- **Le Pétoulet** : congés d'été du 8 au 23 août (sous réserve).

Les écoles

Rentrée des classes le **Mardi 1^{er} septembre**.

Pour les parents souhaitant découvrir les projets et le fonctionnement, pour les étudiants en recherche de stage et pour les futurs nouveaux écoliers qui n'ont pu visiter les écoles suite au Covid-19, n'hésitez pas à contacter les équipes enseignantes.

 **Ecole Pablo Picasso** : 02 43 98 38 37 - 02 43 98 38 58
@ : ce.0530336c@ac-nantes.fr

 **Ecole Sacré Cœur** : 02 43 98 56 64 - 02 43 98 36 44
@ : sacrecoeur.montigne@wanadoo.fr

Les associations

Inscription aux activités 2020/2021

Retrouvez le questionnaire des activités de l'ASLM pour 2020-2021 :

<http://www.aslmontigne.fr/quelle-activite-sport-ou-loisir-pour-les-enfants/>

Document à rendre près de l'ASLM (aslm53@sfr.fr) ou à la mairie.

L'AGENDA

27-28 et 29 AOÛT Découverte des activités sportives de l'ASLM

11 et 12 SEPTEMBRE Bourse aux vêtements

20 SEPTEMBRE Les journées du patrimoine « Histoire des mines de charbon à Montigné »

27 SEPTEMBRE Pétanque école Sacré Cœur

4 OCTOBRE 20^{ème} édition « Les Motards ont du cœur »

10 OCTOBRE Soirée périgourdine école Sacré Cœur

24 OCTOBRE Soirée Choc and Roll

31 OCTOBRE La soirée des amis d'Antho

7 et 8 NOVEMBRE Monti jouets

13-14 NOVEMBRE Théâtre

20-21-22 NOVEMBRE Théâtre

5 DÉCEMBRE Téléthon village flash et marché de Noël

18 DÉCEMBRE Soirée Noël

19 DÉCEMBRE Noël école Sacré Cœur

Les Journées du Patrimoine

**Samedi 19 septembre à L'Huisserie
et dimanche 20 septembre à Montigné**

Habitants de Montigné motivés par l'histoire de votre commune, venez rejoindre l'équipe organisatrice en vous adressant à la mairie.

Vous retrouverez le programme sur les sites suivants :

<https://udallhuisserie.wordpress.com/histoire-de-lhuisserie/>

<https://www.culture.gouv.fr/Regions/Drac-Grand-Est/aides-demarches/agenda/jep/theme-2020>



Les travaux sur la commune

LOTISSEMENT DU COUDRAY

Courant juin, le chantier d'aménagement de la 2^{ème} tranche du lotissement du Coudray a démarré pour une période d'un semestre environ.

Pour la 1^{ère} partie des travaux, la circulation des camions et gros porteurs d'engins se fait uniquement par le chemin du Coudray et la route départementale. Pour la seconde phase, certains véhicules (plus légers) circuleront par le lotissement actuel. Nous attirons votre attention pour une vigilance plus accrue dans vos déplacements dans le quartier et vous remercions de votre compréhension.

►► **Besoin de terre végétale et d'arquette, n'hésitez pas à contacter la mairie**

►► **Il reste 4 parcelles à vendre**



MAISON FOUQUET

En centre bourg, un nouveau projet immobilier.

Au 9 rue des écoles, l'ancienne maison avec son terrain de plus de 2 000 m² seront très bientôt transformés en 12 logements.

La première phase des travaux concernera la destruction de la maison dont le désamiantage a commencé en juin, puis les travaux de démolition devraient être réalisés

courant octobre durant 2-3 semaines. Des mesures seront prises afin de limiter au maximum les nuisances pour les usagers des rues du bourg.

Suivront les phases de terrassement et de construction des nouveaux bâtiments.

Le projet est consultable en mairie.



Jardinage, bricolage...

Oui, mais pensez à respecter les horaires !

Conformément à l'arrêté préfectoral du 15 juillet 2008, modifié le 3 avril 2014, les travaux de bricolage et de jardinage, réalisés à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, comme les tondeuses à gazon, les pompes d'arrosage à moteur thermique, les tronçonneuses, perceuses, raboteuses ou scies mécaniques, **ne sont autorisés qu'aux jours et horaires suivants :**

- lundi, mardi, jeudi et vendredi : de 8h30 à 12h et de 14h à 19h30
- mercredi et samedi : de 9h à 12h et de 15h à 19h
- dimanche et jours fériés : de 10h à 12h